

FICHE EXPORT N° 95

ENVOL EXPORT, NEO, STRATEX : Des processus spécifiques d'accompagnement à l'export

Soutenu par des initiatives de nos régions respectives, CCI International Normandie développe des accompagnements spécifiques pour mettre le pied à l'étrier des primo-exportateurs, débusquer de nouveaux marchés, aider à structurer les services à l'export des entreprises, encourager les groupements.

Les 2 parcours ici présentés : Envol Export en Basse-Normandie et NEO/Stratex en Haute-Normandie sont avant tout du suivi personnalisé et du conseil. Les entreprises bénéficieront également d'aides régionales, nationales voire européennes que les Conseillers en Développement International leur indiqueront.

A noter que les aides régionales ici évoquées connaîtront également en 2011 des modifications importantes dans le cadre de mises en place de nouveaux modes d'interventions.

■ ENVOL EXPORT

Depuis janvier 2010, la CRCI et la CRMA de Basse-Normandie proposent une offre commune d'appui à l'export des entreprises et artisans au travers de l'opération «Envol Export».

Cette opération propose à l'entreprise un parcours complet lui permettant d'accéder dans les meilleures conditions à un nouveau marché. Elle concerne le «primo-exportateur» : entreprise qui réalise moins de 5% de son chiffre d'affaires à l'export ou qui n'a pas de structure dédiée à cette activité, ou un «primo-marché» : entreprise dite confirmée à l'export souhaitant développer son activité sur un nouveau marché.

- L'accompagnement collectif vient compléter l'accompagnement individuel,
- L'accompagnement individuel est ciblé sur un noyau d'entreprises fortement motivées, avec un suivi spécifique,
- L'accompagnement individuel et collectif des entreprises par filière est mieux pris en compte (les CDI sont également «correspondants filière»).

Soutenu et financé par la Région Basse-Normandie, l'Etat et le FEDER, Envol Export comprend deux volets.

PASSERELLE EXPORT

Ce programme s'articule autour de la réalisation pour chaque entreprise d'un «parcours individuel complet» :

- . Accompagnement spécifique du projet de développement par un CDI avec un suivi régulier,
- . Participation à au moins 3 formations de première approche sur l'international (dont obligation de suivre la formation sur la démarche commerciale export).
- . Participation à des réunions d'information par pays et secteurs, ainsi qu'à des réunions de sensibilisation sur l'international, et les réglementations (TVA, douanes, etc),
- . Réalisation d'une mission individuelle ou participation à une (des) missions collectives sectorielles à l'étranger.

PARTAGE EXPORT

Cette action consiste à favoriser la constitution de groupement d'entreprises du même secteur pour favoriser leur développement à l'international.

Cette démarche doit notamment prévoir le recrutement de compétences spécifiques à l'international chargées de l'animation du groupe et du projet de groupement export (recrutement ou sollicitation de stagiaire, commercial, etc).

Pour mémoire en Basse-Normandie, toutes les prestations Ubifrance bénéficient d'un ticket modérateur de 50% quel que soit le pays.

■ NEO - STRATEX

Accompagner les Nouveaux Exportateurs : le dispositif NEO

NEO vise à identifier les capacités d'une entreprise à se développer vers un marché étranger. NEO concerne la PME implantée en Haute-Normandie, de caractère industriel ou de services, voire de négoce dès lors qu'elle apporte une plus-value régionale, et sous certaines conditions, l'entreprise artisanale. (Chiffre d'affaires export inférieur ou égal à 10%)

La Région prend en charge 50% des dépenses éligibles plafonnées à 3 500 euros pour une mission individuelle, et 6 000 euros pour une première participation à un salon. Le dispositif n'est mobilisable qu'une fois.

Etape incontournable, à travers un diagnostic/audit individuel : Valid Export, le CDI mesure avec l'entrepreneur l'ensemble des paramètres identifiant la maturité structurelle, organisationnelle et financière de l'entreprise.

Ils sélectionneront ensuite la(es) zone(s) géographique(s) à privilégier et détermineront la stratégie à entreprendre. Un premier déplacement à l'étranger (mission ou salon) sera alors organisé.

Conforter une stratégie de développement à l'export sur 3 ans : Stratex

Stratex permet d'être soutenu financièrement sur 6 actions (missions de prospection et salons internationaux en France ou à l'étranger) sur 3 ans.

La réalisation d'un business plan export sur 3 ans et son chiffrage sont indispensables et conditionnent l'aide qui sera octroyée. (Le business plan peut être financé partiellement s'il est fait appel à un service extérieur.)

Les aides Stratex octroyées par la Région concernent l'aide au conseil, les actions de prospection individuelle/salon. De même, un Volontariat International en Entreprise (V.I.E.) est financé à 50% par la Région et la création d'un poste de cadre export bénéficie d'une subvention.

Si l'entreprise s'inscrit dans une des filières d'excellence de la Région Hte-Ndie, elle pourra en plus de Stratex, participer à une action du programme régional annuel de conquête collective. Ainsi, ce sont 9 actions sur 3 ans qui pourront être partiellement financées.

En savoir plus :

- Envol Export : CRCI Basse-Ndie - CCI International Normandie - Caen : 02 31 54 40 30 / 40 22
- NEO Stratex : CRCI Haute-Ndie - CCI International Normandie - Rouen : 02 35 14 38 94
- Le Havre : 02 35 55 26 79 - Evreux : 02 32 38 81 49

